

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00244

Numéro SIREN : 828 107 862

Nom ou dénomination : 2.B. BTP SAS

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 3919

01012022

31122022

X

SIE MULHOUSE
12 RUE COEHORN

17/10/244

68200 MULHOUSE CEDEX TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

A IDENTIFICATION

SASU 2B BTP
12 rue du Wolf

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe 30 juin 2023

N° DU DEPOT 30/10/3919

68100 MULHOUSE

8281078620025 LE GREFFIER

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):

TRAVAUX PUBLICS, PETITE MACO

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

0

10 912

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

AUDITCOM

20 rue Paul Schutzenberger
68200 MULHOUSE

0389320399

Certifié conforme à l'originale

A Mulhouse

le 01/06/2023

Signature et qualité du déclarant
BALBAY

Président

à compléter sur les exemplaires en continu

K DIVERS

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	88 030
Remunération d'administrateurs, commissaires aux comptes	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i>)	Taux de 19 %
MVLT à long terme			
MVLT à court terme			
MVLT à long terme			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montants des dons	
Nombre de bénéficiaires	

Désignation de l'entreprise		SASU 2B BTP		12 rue du Wolf		Néant	
Adresse de l'entreprise		68100 MULHOUSE					
SIRET		8 2 8 1 0 7 8 6 2 0 0 0 2 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	80 190	030	63 588	16 602	35 814
	Immobilisations financières* (1)	040	51	042		51	51
	Total I (5)	044	80 241	048	63 588	16 653	35 865
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	13 134	052		13 134	9 264
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	16 974	070		16 974	14 517
		072	13 498	074		13 498	10 684
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 150	086		1 150	11 297
	Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	44 757	098		44 757	45 762	
Total général (I + II)	110	124 998	112	63 588	61 410	81 627	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	100	100	100
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134	27 593	29 886	29 886
	Résultat de l'exercice	136		136	(11 878)	5 707	5 707
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	16 815	36 693	36 693
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	8 693	17 031	17 031
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	6 946	3 850	3 850
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	312	172	28 956	24 053	24 053
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	44 594	44 934	44 934	
Total général (I + II + III)	180		180	61 410	81 627	81 627	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	51	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	2 579	2 579
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 590	1 590
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	195	195

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU 2B BTP		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215	214		
		217	218	364 168	233 083
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	4 208	(5 407)
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230	933	2 282	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	369 309	229 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	103 492	52 407
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	338	726
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	106 379	45 896
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	243	244	3 483	2 771
	Rémunérations du personnel *		250	94 452	68 852
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	53 358	33 715
	Dotations aux amortissements *		254	18 504	22 537
	Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259 260	262	6		
Total des charges d'exploitation (II)			264	380 012	226 904
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(10 703)	3 054
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	195	4 500
	Charges financières (V)		294	156	349
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	347 348	300	2 444	471
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	(1 230)	1 027
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(11 878)	5 707
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 11 878
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers* : dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 } écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	247 248	330	2 196	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies) 992		
	ZFA NG (44 quaterdécies) 345	Investissements outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies) 993		
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 terdécies) 127			
	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641		350 1 230
	Dont divers* : Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	
		Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370		
		Déficit col. 2			372 10 912

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	73 170	442	524	444		446	73 694				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	9 900	462		464	7 900	466	2 000				
	Autres immobilisations corporelles	470	3 430	472	1 066	474		476	4 496				
Immobilisations financières		480	51	482		484		486	51				
TOTAL		490	86 551	492	1 590	494	7 900	496	80 241				
AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	43 126	532	16 706	534		536	59 832				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	6 734	552	677	554	5 602	556	1 809				
	Autres immobilisations corporelles	560	826	562	1 121	564		566	1 947				
TOTAL		570	50 686	572	18 504	574	5 602	576	63 588				
PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Mat. transport													
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1	7 900	5 602	2 298	195	(2 103)								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	7 900	580	5 602	582	2 298	584	195	586	(2 103)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579			Régularisations	590		583	594		595		
TOTAL						596		(2 103)	585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SASU 2B BTP**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683		
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2	
Constructions	720	725	3	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5	
Matériel de transport	750	755	6	
Autres immobilisations corporelles	760	765	7	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	10 912
Total des déficits restant à reporter		870	10 912

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	619
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	3 781
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SASU 2B BTP	Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022 et clos le : 31122022	Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	4
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	364 168
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	933
TOTAL 1	106	365 101
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	4 208
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	4 208
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	124 109
Variation négative des stocks	145	338
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	72 429
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	6
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	196 882
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
		172 427
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	172 427
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	365 101
Effectifs au sens de la CVAE	023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024 01/01/2022	160 31/12/2022
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2

N° SIRET 8 | 2 | 8 | 1 | 0 | 7 | 8 | 6 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2B BTP

ADRESSE (voie) 12 rue du Wolf

CODE POSTAL 68100

VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique **BALBAY** Prénom(s) **Erdal**
 Nom marital % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **100**
 Naissance : Date **16111983** N° département **99** Commune **SIVAS** Pays **TURQUIE**
 Adresse : N° **12** Voie **rue du Wolf**
 Code postal **68100** Commune **MULHOUSE** Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 2 8 1 0 7 8 6 2 0 0 0 2 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2B BTP

ADRESSE (voie) 12 rue du Wolf

CODE POSTAL 68100 VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Etats financiers au 31/12/2022**Bilan**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	73 694	59 832	13 862	30 044
	Autres immobilisations corporelles	6 496	3 757	2 739	5 769
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	51		51	51	
	TOTAL (II)	80 241	63 588	16 653	35 865
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	474		474	812
	En-cours de production de biens	12 660		12 660	8 452
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	16 974		16 974	14 517
	Autres créances	13 498		13 498	10 684
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 150		1 150	11 297	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	44 757		44 757	45 762
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	124 998	63 588	61 410	81 627

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

51

(3) dont créances à plus d'un an

51

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	27 593	29 886	
Résultat de l'exercice	(11 878)	5 707	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	16 815	36 693
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 693	17 031
	Emprunts et dettes financières divers (3)	312	6 236
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 946	3 850
	Dettes fiscales et sociales	28 644	17 817
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	44 594	44 934
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	61 410	81 627
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(11 877,80)	5 707,47
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		42 015	36 241
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2022

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	364 168		364 168	233 083
	Montant net du chiffre d'affaires	364 168		364 168	233 083
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée			4 208	(5 407)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			933	2 281
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			369 309	229 958
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
Variation de stock					
Achats de matières et autres approvisionnements				103 492	52 407
Variation de stock				338	726
Autres achats et charges externes				106 379	45 896
Impôts, taxes et versements assimilés				3 483	2 771
Salaires et traitements				94 452	68 852
Charges sociales du personnel				53 358	33 715
Cotisations personnelles de l'exploitant					
Dotations aux amortissements :					
- sur immobilisations				18 504	22 537
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			6		
Total des charges d'exploitation (2)			380 012	226 904	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(10 703)	3 054

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 703)	3 054
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	156	349
	Total des charges financières	156	349
RESULTAT FINANCIER		(156)	(349)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(10 858)	2 706
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	195	4 500
	Total des produits exceptionnels	195	4 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	146 2 298	139 332
	Total des charges exceptionnelles	2 444	471
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 249)	4 029
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(1 230)	1 027
TOTAL DES PRODUITS		369 504	234 458
TOTAL DES CHARGES		381 382	228 750
RESULTAT DE L'EXERCICE		(11 878)	5 707

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2022**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **61 410** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **369 504** euros et un total **charges** de **381 382** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-11 878** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	73 170		524			73 694
Instal., agencement, aménagement divers					7 900	2 000
Matériel de transport	9 900					4 496
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 430		1 066			
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 500		1 590		7 900	80 190
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	51					51
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	51					51
TOTAL	86 551		1 590		7 900	80 241

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	43 126	16 706		59 832
Autres Instal., agencement, aménagement divers			5 602	
Matériel de transport	6 734	677		1 809
Matériel de bureau, mobilier	826	1 121		1 947
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 686	18 504	5 602	63 588
TOTAL	50 686	18 504	5 602	63 588

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	51	51	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 974	16 974	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 992	8 992	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 457	4 457	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	49	49	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES	30 523	30 523		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	8 693	6 114	2 579	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 946	6 946		
	Personnel et comptes rattachés	5 628	5 628		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 196	16 196		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	220	220		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	6 912	6 912		
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	44 594	42 015	2 579		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 339				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	312				

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	10,0000	1 000,00

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers		3	
TOTAL		4	

2B BTP SASU
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 12 rue Wolf - 68200 MULHOUSE
Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-trois juin à Mulhouse,

Monsieur BALBAY Erdal,
Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la SASU 2B BTP,
associé unique de la dite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul président de la société Monsieur BALBAY Erdal, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- a délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un déficit de 11 878 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 11 878 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (Déficit)	11 878 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	11 878 euros

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en cas de distribution, le dividende distribué, est soumis, pour les personnes physique, à un prélèvement forfaitaires unique



(PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif à l'IR conformément aux dispositions de l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts qui prévoit une réfaction de 40% en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

En outre conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes unitaires mis en distribution au titre des trois exercices précédent ont été les suivants :

Exercices	Dividende par actions / parts	Montant éligible à l'abattement 40%- Art. 158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2021	80	8 000	
31/12/2020	120	12 000	
31/12/2019	150	15 000	

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Mulhouse, le 23 juin 2023
Le Président,
Monsieur BALBAY Erdal

2B BTP SAS
12 Rue du Wolf
68100 MULHOUSE
Tel 07 58 88 19 54
E-mail : btp2b@outlook.fr
R.C.S 823 107 862 (2017 B244)

2B BTP SASU
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 12 rue Wolf - 68200 MULHOUSE
Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Monsieur BALBAY Erdal, associé unique et président de la SASU 2B BTP a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 369 309 euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de : Travaux publics - maçonnerie.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 380 012 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats matières premières	103 492 euros
- Autres charges externes	106 379 euros
- Salaires et traitements	94 452 euros
- Charges sociales	53 358 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un déficit de 11 878 euros.

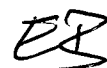
PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 11 878 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (Déficit)	11 878 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	11 878 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge de caractère somptuaire ni de dépense du relevé des frais généraux exclue des charges déductibles fiscalement.



CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Le président déclare qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

A Mulhouse, le : 01 juin 2023

Le Président

Monsieur BALBAY Erdal

2B BTP SAS
12 Rue du Wolf
68100 MULHOUSE
Tel 07 58 80 19 54
E-mail: btpsas2b@outlook.fr
R.C. 8 828 107 862 (2017 B244)

2B BTP SASU
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 12 rue Wolf - 68200 MULHOUSE
Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2023**

1° RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

2° RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 11 878 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (Déficit)	11 878 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	11 878 euros

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en cas de distribution, le dividende distribué, est soumis, pour les personnes physique, à un prélèvement forfaitaires unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif à l'IR conformément aux dispositions de l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts qui prévoit une réfaction de 40% en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

En outre conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes unitaires mis en distribution au titre des trois exercices précédent ont été les suivants :

Exercices	Dividende par actions / parts	Montant éligible à l'abattement 40%- Art. 158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
31/12/2021	80	8 000	
31/12/2020	120	12 000	
31/12/2019	150	15 000	

3° RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur BALBAY Erdal et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du nouveau code de commerce.

4° RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Mulhouse, le 23 Juin 2023
Le Président,
Monsieur BALBAY Erdal

2B BTP SAS

12 Rue du Wolf

68100 MULHOUSE

Tel 07 58 80 19 84

E-mail : btpsa2b@outlook.fr

R.C.S 828 70 862 (2017 B244)